



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

Revel, le 10 décembre 2010

**Association VELO pour le développement
du cyclisme urbain
5 Avenue F. Collignon**

31200 TOULOUSE

AV/LF

Objet : Demande d'aménagement liaison cyclable

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier qui a retenu toute mon attention. Comme vous, je partage la difficulté pour les cyclistes de rejoindre (dans les deux sens) les deux itinéraires véloroute.

Aussi, en nous appuyant sur la nouvelle réglementation, nous allons effectivement autoriser la remontée du « sens interdit », en l'aménageant.

Néanmoins, nous devons attendre que VNF consolide les berges de la Rigole de la Plaine, endommagées lors des intempéries du 12 juin 2010.

Restant à l'écoute,

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint aux Travaux**



Alain VERDIER



Cc: M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne
M. Thierry CARCENAC, Président du Conseil Général du Tarn
Centre des Cyclotouristes Revelois

HÔTEL DE VILLE - 20 rue Jean Moulin - 31250 REVEL

Tél. : +33 (0)5 62 18 71 40 - Fax : +33 (0)5 62 18 71 41